



Fédération nationale
agrée par le Ministère
de l'Agriculture

Sec/AV/SM

RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

Aubervilliers, le 30 Janvier 2013

OBJET : Présence du Village des races au sein du Salon International de l'Agriculture

Madame,
Monsieur,

Suite à un nouvel aménagement dans l'organisation du Salon International de l'Agriculture 2013, avec la suppression du Bât 1 habituellement dédié aux animaux de rente, l'espace affecté aux chiens se trouvera donc dans le Bâtiment 5.

Cette nouvelle situation et l'absence de parking à proximité du nouveau hall (les parkings proposés seraient dans le Bât. 1) ne nous permet pas d'assurer la circulation des chiens dans le respect des normes minimales de sécurité, notamment lors du passage dans le public et également du fait de la distance et des obstacles.

Dans ces conditions, nous avons donc le regret de vous informer que nous avons été contraints d'annuler la présence des chiens au Village des Races pour cette année.

Le Concours Général Agricole Canin est maintenu et nous espérons vous retrouver au Championnat de France des Chiens de race qui se tiendra les 1er et 2 Juin 2013 à MARSEILLE.

Avec nos regrets, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments très distingués.

André VARLET
Directeur des Relations Institutionnelles